

14^{ES} RENCONTRES « ERE & INCLUSION SOCIALE » JOURNEE BILAN DU 27 NOVEMBRE 2014

Pourquoi faire de l'Education relative à l'Environnement (ErE) pour les personnes en situation de précarité ?

Par Etienne Cléda, Empreintes/CRIE Namur

Propos retranscrits par C. Teret

(début : voir PPT ¹)

Pourquoi faire de l'ErE avec des personnes ? A la base, parce qu'on nous l'a demandé !
Travail avec le secteur social, qui est venu nous trouver.

Soit, bénéficiaires confrontés à précarité énergétique

Soit, la question énergétique est une manière concrète de commencer un travail
social... (cf. PPT)

On veut répondre à 3 enjeux :

1/ mauvaise qualité et confort du logement ;

2/ revenus insuffisants ;

3/ sentiment d'injustice, d'exclusion, d'incapacité.

Sur la question des besoins primaires et pas primaires : qui sommes-nous pour juger
ces besoins primaires ou pas primaires ? Qui sommes-nous pour juger le choix d'une
personne qui s'achète une pochette smartphone avec les économies faites sur sa
facture l'électricité ?

Nous, on travaille avec des partenaires sociaux, moins directement avec les publics.
Nous ne voulons pas prendre la place d'un service social qui, lui, connaît son public.
Nous reconnaissons au service sa compétence d'accompagnement, d'aide aux
personnes. Nous sommes complémentaires.

En tant qu'organisation de jeunesse, notre mission est de faire des CRACS (Citoyens
Responsables Actifs Critiques et Solidaires). En tant qu'association d'ErE nous avons
choisi de faire des Eco-CRACS. Différence assumée, parfois a posteriori. Exemple de
notre 1er camp Robinson : animateurs de l'AMO plutôt centrés sur le bien-être
individuel, sur l'aide et l'accompagnement, alors que nous étions dans la sensibilisation
à l'environnement, etc. C'était ok d'être différents.

Trois dimensions pour faire de l'ErE avec les publics précarisés :

* pour environnement : reconnaissons que les gens qui ont peu de revenus sont ceux
qui ont la moins grande empreinte écologique. Donc, on ne va pas travailler avec eux
sur leur impact sur l'environnement. Néanmoins, il y a quand même un besoin
d'inclusion : nous sommes tous dans le même bateau et tout le monde peut participer au
débat collectif. Tenir compte aussi de la diversité des publics. Précarisé ne veut pas dire
nécessairement des personnes qui ont des problèmes en français, etc.

¹ <http://www.reseau-idee.be/rencontres/2014/bilan/pdf/RERE-2014-11-27-Communication-EC.pdf>

* par l'environnement : c'est une porte d'entrée. Ca peut être l'occasion de commencer un travail social et c'est ok ! Retisser de liens. Notion de résilience et transition : développer et retrouver des savoirs pour s'adapter à des contextes différents, assumer les chocs environnementaux qui arriveront.

* pour une justice environnementale : tout n'est pas du ressort des individus. Il y a un travers dans l'ErE qui est de croire que c'est en éduquant les gens à l'environnement qu'on va changer le monde. Plein de choses induites, qui ne sont pas du ressort de l'individu. On ne choisit pas d'avoir de la pub sur espace public, etc. Incluons les personnes précarisées dans l'accès à la justice environnementale. Le mandat des acteurs de l'ErE, n'est-ce pas aussi que dans nos missions, nous devons travailler avec les gens pour accompagner/susciter une revendication à une égalité de droit au niveau environnemental ?!

Trois références en matière d'ErE et inclusion sociale : Environnement et inégalités sociales (2007), Symbioses précarité (2008), Education à l'environnement vers des publics en situation de précarité économique et sociale (2014).

Le secteur de la promotion de la santé est plus loin dans la réflexion. Les inégalités face à la santé sont reconnues dans le champ social comme un enjeu majeur.

Pour quand une reconnaissance de l'inégalité environnementale comme un enjeu social ?

* Retrouver l'ensemble des traces des 14es Rencontres « ErE et inclusion sociale » sur www.reseau-idee.be/rencontres/2014 *